



Formation santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE

Programme formation initiale (plus de 50)

Santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE – formation initiale – plus de 50 salariés

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'être acteurs de la prévention et de remplir pleinement leurs prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. Les principaux contenus seront les suivants :

- Repérer les enjeux de la santé et de la sécurité au travail ;
- Maîtriser les rôles et le fonctionnement des instances ;
- Intégrer la santé et la sécurité dans l'exercice de ses missions ;
- Exercer sa mission de membre du CSE ;
- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise ;
- Approfondir ses connaissances et les appliquer au contexte de l'entreprise.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Membres du CSE nouvellement élus dans une entreprise de plus de 50 salariés.

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 5 jours

Lieu / modalité : présentiel (lieu à définir)

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation agréée animée par une formatrice ayant plus de 20 ans d'expérience en RH et santé au travail.

Utilisation de méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Analyse des besoins des participants et adaptation aux risques spécifiques.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Repérer les enjeux de la santé et sécurité au travail et maîtriser les rôles
 - Éléments de définition
 - Les enjeux de la prévention
 - Connaître les responsabilités de l'employeur, des managers, des salariés
 - Identifier les acteurs de prévention internes et externes
 - Se référer au cadre réglementaire qui s'applique à l'entreprise
 - Les pouvoirs, prérogatives et fonctionnement de l'instance
 - Les moyens du CSE

- Intégrer la S&ST dans l'exercice de ses missions
 - Identifier les dangers et situations dangereuses existantes et potentielles
 - Comprendre ce qu'est un risque
 - Cadrer la démarche de prévention
 - Evaluer les risques et les retranscrire dans le DUER
 - Supprimer et réduire les risques

- Exercer sa mission de membre du CSE
 - Le rôle de conseil :
 - les informations consultations récurrentes
 - Les informations consultations ponctuelles
 - Caractériser le collectif
 - Le rôle de contrôle :
 - Les obligations de l'employeur
 - Les inspections



- Le rôle d'alerte

- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise et à la prévention de la désinsertion
 - Les AT
 - Les MP
 - Les enquêtes
 - La pénibilité
 - L'inaptitude

- Adopter un positionnement adéquat
 - Savoir chercher les informations
 - La réunion préparatoire
 - La plénière
 - Articulation CSE et OS

- Approfondir et mettre en pratique
 - Diagnostic de l'entreprise
 - Analyse de situations problématiques dans votre entreprise